

## QUESTION ORALE N°6

*Auteur : Monsieur Francis NIZET, membre élu de la circonscription électorale de Tokyo.*

**Objet : Plans de formation pour les personnels non enseignants en poste dans les établissements du réseau.**

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger met en place chaque année des plans de formation régionaux offrant une large palette de stages valorisants destinés essentiellement aux enseignants et au personnel de direction des établissements du réseau. Les personnels non enseignants n'ont par contre qu'une offre restreinte sinon inexistante dans ce domaine. L'AEFE a-t-elle en projet d'étoffer davantage son offre à destination de ce public ?

**ORIGINE DE LA REPOSE :**

**AEFE**

---

La formation continue des personnels est une priorité de l'AEFE afin d'offrir aux élèves des établissements les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement possibles. Dans ce cadre, l'Agence accorde la même attention à tous les stages de formation, quel que soit le public concerné.

En 2007, 43 stages ont été offerts aux personnels « non enseignants » ce qui a permis de former près de 830 personnes sur 2384 journées stagiaires.

Le fait que la plupart des stages de formation organisés par l'Agence soit destinée aux personnels enseignants résulte de la composition des effectifs dans les établissements scolaires qui comprennent majoritairement des personnels enseignants.

Cependant, la nature des stages proposés par le Plan régional de formation (PRF) tient compte des besoins exprimés par les personnels et remontés à l'Agence par les cellules de formation continue des établissements.

Pour le PRF 2008/2009, 106 stages vont ainsi être organisés pour cette catégorie de personnels, ce qui représente plus de 6681 journées stagiaires.